

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU LOT



PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le neuf janvier à quatorze heures trente, les délégués du conseil de la Communauté de communes CAZALS-SALVIAC, élus au sein des conseils municipaux des communes membres, se sont réunis dans la salle de la Maison communautaire de Salviac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-2 et L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

- Commune des Arques : BLADIÉ Germain André, LAVAL Gérard,
- Commune de Cazals : ALAZARD Laurent, LAVERGNE Christian, MARTIN Thierry,
- Commune de Dégagnac : BESSIERES Rosette, BLANC Madeleine, BOUSCASSE Yvon, PUGNET Charles,
- Commune de Frayssinet-le-Gélat : DRUET Hélène, GUILLOTEAU Gilles, LAVILLE Christian,
- Commune de Gindou : CUROUX Dominique, FIGEAC Mireille, LAFON Joël
- Commune de Goujounac : ROUX Jacques,
- Commune de Lavercantière : VILARD Gilles,
- Commune de Léobard : CAMBOU Francis, VAYSSIÈRES André,
- Commune de Marminiac : BARGUES André, BESSOU Jacques, MARTEL Jean-Luc,
- Commune de Montcléra : ASTORG Jean-Claude, COSTES Serge, DUPUY Jacques,
- Commune de Pomarède : ANNÈS Jean,
- Commune de Rampoux : MALEVILLE Bernard,
- Commune de Saint-Caprais : AUBRY Richard, LAFAGE Laurent,
- Commune de Salviac : CABANEL Jean-Pierre, CUMER René, DELPECH Anne-Marie, FAUCON Alain, PAUL Marcel, THEULET Christian,
- Commune de Thédirac : MAZEAU Claudine, RENAUX Alain.

Étaient absents : MONTHUS Marie-Jeanne (procuration à T. MARTIN), FIGEAC Michel (procuration à M. BLANC), TOURON Bruno (procuration à J. ROUX), VIGNAUD Fabienne, DUPUY Jacques (procuration à J-C ASTORG), GRINFAN Nadine (procuration à J. ANNÈS), PÉRIÉ Pascal.

La séance a été ouverte par Monsieur Gilles VILARD, doyen d'âge des Présidents sortants, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des délibérations de chacune des communes membres désignant leurs délégués à la Communauté de communes et a déclaré installer Mesdames BESSIERES Rosette, BLANC Madeleine, DELPECH Anne-Marie, DRUET Hélène, FIGEAC Mireille, GRINFAN Nadine, MAZEAU Claudine, MONTHUS Marie-Jeanne, VIGNAUD Fabienne, et MM. ALAZARD Laurent, ANNÈS Jean, ASTORG Jean-Claude, AUBRY Richard, BARGUES André, BESSOU Jacques, BLADIÉ Germain André, BOUSCASSE Yvon, CABANEL Jean-Pierre, CAMBOU Francis, COSTES Serge, CUROUX Dominique, CUMER René, DUPUY Jacques, FAUCON Alain, FIGEAC Michel, GUILLOTEAU Gilles, LAFAGE Laurent, LAFON Joël, LAVAL Gérard, LAVERGNE Christian, LAVILLE Christian, MALEVILLE Bernard, MARTEL Jean-Luc, MARTIN Thierry, PAUL Marcel, PÉRIÉ Pascal, PUGNET Charles, RENAUX Alain, ROUX Jacques, THEULET Christian, TOURON Bruno, VAYSSIÈRES André, VILARD Gilles dans leurs fonctions de membres du conseil communautaire.

Monsieur BOUSCASSE Yvon, doyen d'âge du conseil, a pris ensuite la présidence de la séance.

Le conseil a élu Monsieur LAFAGE Laurent, secrétaire de séance.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Messieurs BARGUES André et PAUL Marcel sont candidats.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	3
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Monsieur BARGUES André	33 voix
Monsieur PAUL Marcel	5 voix

Monsieur BARGUES André ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président a invité le Conseil à fixer le nombre de vice-présidents et de membres du bureau, puis à procéder à leur élection.

NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Le nombre de vice-Présidents est fixé à : 6
à l'unanimité moins 1 abstention

COMPOSITION DU BUREAU

Sous la présidence de Monsieur BARGUES André et après délibération, le Conseil de Communauté a déterminé, à l'unanimité, la composition du Bureau :

1 Président
6 vice-présidents
8 membres

ÉLECTION DU PREMIER VICE- PRÉSIDENT

Monsieur VILARD Gilles est candidat.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	1
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	40
Majorité absolue	21

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Monsieur VILARD Gilles	39 voix
Monsieur MARTIN Thierry	1 voix

Monsieur VILARD Gilles ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU SECOND VICE- PRÉSIDENT

Madame BLANC Madeleine est candidate.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	3
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue	20

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Madame BLANC Madeleine	36 voix
Monsieur AUBRY Richard	1 voix
Monsieur CABANEL Jean-Pierre	1 voix

Madame BLANC Madeleine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée seconde vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU TROISIÈME VICE- PRÉSIDENT

Madame FIGEAC Mireille et Monsieur AUBRY Richard sont candidats.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	2
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Madame FIGEAC Mireille	24 voix
Monsieur AUBRY Richard	15 voix

Madame FIGEAC Mireille ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée troisième vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ÉLECTION DU QUATRIÈME VICE- PRÉSIDENT

Monsieur FAUCON Alain est candidat.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	5
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Monsieur FAUCON Alain	33 voix
Monsieur CABANEL Jean-Pierre	1 voix
Monsieur MARTIN Thierry	1 voix
Monsieur AUBRY Richard	1 voix

Monsieur FAUCON Alain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU CINQUIÈME VICE- PRÉSIDENT

Monsieur MARTIN Thierry est candidat.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	9
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	32
Majorité absolue	17

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Monsieur MARTIN Thierry	24 voix
Monsieur AUBRY Richard	5 voix
Monsieur LAVERGNE Christian	1 voix
Monsieur CABANEL Jean-Pierre	2 voix

Monsieur MARTIN Thierry ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé cinquième vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DU SIXIÈME VICE- PRÉSIDENT

Monsieur ANNÈS Jean est candidat.

Chaque membre du conseil, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	41
À déduire : bulletins blancs ou nuls (à annexer au procès-verbal)	7
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	18

Ont obtenu au premier tour de scrutin :

Monsieur ANNÈS Jean	29 voix
Monsieur AUBRY Richard	2 voix
Monsieur LAVILLE Christian	1 voix
Monsieur PAUL Marcel	2 voix

Monsieur ANNÈS Jean ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé sixième vice-Président et a été immédiatement installé.

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Ont été élus membres du Bureau à l'unanimité et ont été immédiatement installés :

BARGUES André	VILARD Gilles
BLANC Madeleine	FIGEAC Mireille
FAUCON Alain	MARTIN Thierry
ANNES Jean	BLADIE Germain André
LAVILLE Christian	ROUX Jacques
VAYSSIERES André	ASTORG Jean-Claude
MALEVILLE Bernard	AUBRY Richard
MAZEAU Claudine	

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.